

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Band: - (2019)
Heft: 31

Rubrik: Formation continue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
▶ 30.08.2019	<i>Circulaire MO 2019/02</i> Stratégie de la mensuration officielle et plan de mesures associé pour les années 2020 à 2023 Plan cantonal de mise en œuvre pour les années 2020 à 2023, modèle
▶ 05.09.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/01</i> Stratégie du cadastre RDPPF et plan de mesure associé pour les années 2020 à 2023 Plan cantonal de mise en œuvre pour les années 2020 à 2023, modèle
▶ 03.10.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/02</i> Ordonnance sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière OCRDP RS 510.622.4 du 2 septembre 2009 (état au 1 ^{er} janvier 2020)
▶ 13.11.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/03</i> Instruction «Cadastre RDPPF – Indemnités fédérales» changement au 1 ^{er} janvier 2020
▶ 20.11.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/04</i> Instruction «Cadastre RDPPF – Procédures administratives propres à l'exploitation et à la poursuite du développement» du 20 novembre 2019 (Etat le 1 ^{er} janvier 2020)

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
▶ 23.08.2019	<i>MO-Express 2019/04</i> Suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale retire des données de la MO – Résultats pour 2018 et questionnaire pour 2019
▶ 08.10.2019	<i>Cadastre RDPPF Express 2019/02</i> Concept marketing et de communication – enquête auprès des cantons
▶ 22.10.2019	<i>MO-Express 2019/05</i> Comparaison des bâtiments et validation des adresses de bâtiments
▶ 26.11.2019	<i>MO-Express 2019/06</i> Service de données sur les points fixes FPDS – Questionnaire

▶ Mensuration officielle

▶ Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être téléchargés sur le portail

www.cadastre.ch/mo →

Aspects juridiques & publications

ou

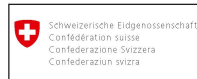
www.cadastre.ch/rdppf →

Aspects juridiques & publications

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales

swisstopo, Wabern

Examen d'Etat 2020 pour l'obtention du brevet de géomètre



L'examen d'Etat a lieu une fois par an. Cet examen pratique porte sur les quatre thèmes que

sont la géomatique, la mensuration officielle, la gestion du territoire et la gestion d'entreprise. Comportant des épreuves écrites et orales, il comprend en outre un travail de terrain à réaliser à l'aide de ses propres instruments.

Depuis 2018, il est par ailleurs possible de décaler d'un an l'examen dans l'un des quatre thèmes (épreuves écrites et orales). On parle alors d'un examen décalé dans le temps. Lorsqu'ils s'inscrivent, les candidats doivent indiquer s'ils veulent recourir à cette possibilité et si la réponse est oui, le thème concerné doit être précisé. Une désinscription ultérieure portera sur l'examen d'Etat dans son ensemble. L'examen décalé dans le temps doit impérativement être passé l'année suivant celle du passage des autres épreuves.

Calendrier de l'examen d'Etat 2020

1^{ère} semaine: du 24 au 28 août 2020

2^{ème} semaine: du 31 août au 4 septembre 2020

Cérémonie de remise des brevets: 11 septembre 2020

L'examen d'Etat 2020 se déroulera à l'Office fédéral du sport, à Macolin.

Les documents suivants doivent impérativement être fournis lors de l'inscription:

- formulaire d'inscription (www.cadastre.ch/inscription),
- curriculum-vitae avec photo,
- décision (à défaut demande) de reconnaissance de la formation théorique,
- justificatif de l'expérience professionnelle.

Le dossier d'inscription doit être adressé par courrier le 31 mars 2020 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) au:

Secrétariat de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres

c/o Office fédéral de topographie

Géodésie et Direction fédérale des

mensurations cadastrales

Seftigenstrasse 264

3084 Wabern

Pour des informations supplémentaires:

www.cadastre.ch/inscription

Commission fédérale des ingénieurs géomètres

Colloques de l'Office fédéral de topographie swisstopo 2020

swisstopo Les colloques de swisstopo regroupent des exposés et des discussions sur des thèmes de la mensuration, de la topographie, de la cartographie et de la géologie nationale ainsi que de la COSIG (coordination, services et informations géographiques).

Les colloques mentionnés ci-dessous sont publics et auront lieu les vendredis, 10 h 00–11 h 30, dans les locaux de swisstopo, Seftigenstrasse 264 à Wabern.

Pour en faciliter l'organisation, nous vous prions d'annoncer votre présence à kolloquium@swisstopo.ch.

24 janvier 2020

En temps (presque) réel, stations de recharge pour voitures électriques dans l'IFDG

31 janvier 2020

Stocker le CO₂ dans le sous-sol – chances et risques, l'apport du laboratoire du Mont Terri

28 février 2020

La météo dans le Cloud IFDG – il pleut en flux de données

06 mars 2020

Verkehrsnetz CH

13 mars 2020

Répertoires officiels

20 mars 2020

Observations environnementales en Suisse à l'aide d'image aérienne


27 mars 2020

Le modèle topographique de paysage de la Suisse le 5^{ème} relevé national

03 avril 2020

Géolocalisation, aujourd'hui et demain

Office fédéral de topographie swisstopo

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres 

Spirgarten 2020



La rencontre du Spirgarten «Spirgartentreffen» permet à des professionnels des SIG issus des rangs de l'administration publique et du secteur privé d'échanger des informations en lien avec la normalisation et la standardisation actuelles des technologies SIG.

Le prochain «Spirgartentreffen» se déroulera le

26 mars 2020, de 9 h 30 à 12 h 30


au Kongresszentrum Spirgarten – Zürich Altstetten.

Le thème principal sera défini ultérieurement.

Le programme sera disponible dès février 2020 sur www.interlis.ch → Veranstaltungen (en allemand).

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux participants!

Coordination, Services et Informations Géographiques COSIG
swisstopo, Wabern

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres 



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral de topographie swisstopo